

Uniforme

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'élève. Tout vêtement trouvé sans marque nominative sera donné à une œuvre caritative à la fin de chaque trimestre.

Le port d'insignes religieux ou autres est interdit.

Pour l'élémentaire

Le port de l'uniforme est obligatoire : les élèves ne sont pas autorisés à rentrer en classe sans l'uniforme.

Tenue de classe

1. Filles :

- polo avec col ou chemisier blanc ; par temps froid un sous-pull blanc à col roulé est autorisé
- jupe à plis plats bleu marine ou pantalon classique en coton ou en laine bleu marine sans logo ni inscriptions ; les jeans sont interdits
- pull-over bleu marine, col en V avec logo brodé
- chaussettes bleu marine ou noires, collants bleu marine
- chaussures de ville ou sandalettes avec maintien au talon, bleu marine ou noires à **semelles foncées**; les chaussures à semelles blanches sont interdites
- imperméable ou manteau bleu marine sans inscriptions ou imprimés

2. Garçons :

- polo avec col ou chemise blanc ; par temps froid un sous-pull blanc à col roulé est autorisé
- short ou pantalon classique en coton ou en laine bleu marine sans logo ni inscriptions ; les jeans sont interdits
- pull-over bleu marine, col en V avec logo brodé
- chaussettes bleu marine ou noires
- chaussures de ville ou sandales bleu marine ou noires à **semelles foncées** ; les chaussures à semelles blanches sont interdites
- imperméable ou manteau bleu marine sans inscriptions ou imprimés

Tenue d'éducation physique et sportive

- short et survêtement bleu marine (pantalon et blouson)
- T-shirt du Lycée (offert par l'établissement)
- chaussettes blanches
- chaussures de basket blanches

Vous pouvez trouver les pullovers avec logos dans les magasins suivants. Ils proposent aussi tous les autres vêtements de l'uniforme. La qualité des vêtements d'uniformes scolaires résiste à un usage et lavage intensifs.

Toi et Moi, Isabellalei 22, Anvers ; Tél 03.281.01.31 ; www.bernardiclub.com

Unif, Quellinstraat 41, Anvers ; Tél 03.232.17.43 ; www.unif-antwerp.be